

par e-mail uniquement

Aux membres du Jeune Barreau

Genève, le 24 février 2023

**Assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau
16 mars 2023**

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Le Comité du Jeune Barreau a l'honneur de vous convoquer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUNE BARREAU

qui se tiendra en salle B4 du Palais du justice

le jeudi 16 mars 2023 à 18h30.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Jeune Barreau du 5 mai 2022 (cf. annexe) ;
2. Approbation du Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau pour l'exercice 2022-2023 (cf. annexe) ;
3. Réélection de Me Marie-Hélène Jeandin en qualité de membre du Comité ;
4. Élection d'une Secrétaire avocate ou d'un Secrétaire avocat en remplacement de Me Victor Argand ;
5. Élection de cinq Secrétaires avocats stagiaires en remplacement de Mes Coralie Dorthe, Michael Netter, Grégoire de Raemy, Adrien Schneeberger et Sévane Tadevossian ;
6. Divers.

Les propositions individuelles destinées à faire l'objet d'un vote et les candidatures au Comité du Jeune Barreau doivent être adressées au Premier Secrétaire par courriel (didier.nsanzineza@kellerhals-carrard.ch) ainsi qu'au Secrétariat du Jeune Barreau (jeunebarreau@odage.ch) jusqu'au lundi **6 mars 2023**.

Il est également rappelé qu'en application de l'article 3 al. 2 du Règlement du Jeune Barreau, un membre du Jeune Barreau peut, sur la base d'une procuration en bonne et due forme, représenter un seul autre membre à l'assemblée générale. Vous trouverez ci-joint le modèle de procuration qu'il conviendra d'utiliser.

Sous peine de voir sa procuration écartée, le membre représenté doit avoir personnellement déposé une copie de la procuration originale au secrétariat de l'Ordre, ou avoir fait déposer celle-ci avec une copie de sa pièce d'identité, au plus tard le mercredi 15 mars 2023 à midi.

Je vous prie de croire, chères Consœurs, chers Confrères, à mes sentiments bien dévoués.



Didier Nsanzineza
Premier Secrétaire

Ann. ment.